

INTERNET PAR SATELLITE

Rapide

Un débit allant jusqu'à 18Mbit/s en réception et 6Mbit/s en émission pour profiter pleinement de votre connexion Internet.

Simple

Plusieurs forfaits sont disponibles en fonction de vos besoins. Connexion Verte s'adapte à vos envies.

Partout

Si vous êtes dans une zone non desservie par l'ADSL (zone blanche), ou mal desservie (zone grise), grâce à notre offre, accédez à une connexion Internet haut débit, 24h/24h et 7j/7j, partout en France Métropolitaine.

Informations commerciales et abonnements :

 **N°Vert 0 805 18 18 18**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

connexionverte

L'opérateur télécom tout terrain

1. JE CHOISIS MON FORFAIT INTERNET HAUT DEBIT PAR SATELLITE

Offres valables du 17 juillet 2012 au 30 septembre 2012⁽⁶⁾

Offres Haut débit

A partir de ⁽³⁾

	Tooway 2 2 Mbps	Tooway 8 8 Mbps	Tooway 12 12 Mbps	Tooway 18 18 Mbps	Tooway 18+ 18 Mbps
	15,90€ / mois ⁽⁵⁾	27,90€ / mois	39,90€ / mois	54,90€ / mois	89,90€ / mois
Usage	Faible	Modéré	Courant	Intensif	Très intensif
Réception ⁽¹⁾	2 Mbps	8 Mbps	12 Mbps	18 Mbps	18 Mbps
Émission ⁽¹⁾	1 Mbps	2 Mbps	4 Mbps	6 Mbps	6 Mbps
Volume ⁽²⁾	2 Go	8 Go	16 Go	26 Go	50 Go
Matériel en location ⁽³⁾⁽⁴⁾	✗	9€/mois TTC	4,5€/mois TTC	Offert	Offert
Matériel à l'achat ⁽³⁾	299€ TTC	299€ TTC	299€ TTC	299€ TTC	299€ TTC
Mise en service	49€ TTC	49€ TTC	49€ TTC	49€ TTC	49€ TTC
Frais d'expédition	Offerts	Offerts	Offerts	Offerts	Offerts
Support technique	✓	✓	✓	✓	✓

- (1) Il s'agit du débit maximum qu'il est possible d'obtenir. Ce débit peut varier au cours du temps et notamment baisser en période de forte sollicitation du réseau ou d'une très mauvaise météo.
 (2) Volume mensuel brut échangeable (émission + réception). Le volume de données échangées fait l'objet d'un quota. Au delà de ce quota, les vitesses du débit d'émission et de réception sont ramenées à un débit maximum de 128 kbits.
 (3) Tarifs annoncés hors installation, hors câblage, mât de fixation et connecteur.
 (4) Le matériel reste la propriété de Connexion Verte.
 (5) Dans la limite des stocks disponibles.
 (6) Offres valables pour toute nouvelle souscription entre le 17 juillet 2012 et 30 septembre 2012.

2. JE CHOISIS MES OPTIONS

TÉLÉPHONIE PAR SATELLITE

Téléphonie illimitée vers les fixes : 4,90€ TTC / mois⁽³⁾
 Profitez de la téléphonie illimitée⁽¹⁾ vers les postes fixes vers 41 destinations⁽²⁾.

L'option téléphonie nécessite :
 Le boîtier téléphonie satellite 69,00€ TTC
 Frais de mise en service 25,90€ TTC

- (1) Vers 99 numéros différents maximum par mois. Dans la limite de 60 minutes de communication par appel, au-delà facturation à la seconde (tarifs disponibles sur demande).
 (2) Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Danemark, Espagne, France métropolitaine, Grande Bretagne, Grèce, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle Zélande, Panama, Pays Bas, Pologne, Portugal, Pérou, Russie, Singapour, Slovaquie, Suisse, Suède, Taiwan, Thaïlande, USA, Venezuela.
 (3) Tarif disponible pour toute nouvelle souscription à l'option téléphonique entre le 17 juillet et 30 septembre 2012.

WIFI

Le routeur WiFi vous permet de relier sans fil vos matériels informatiques (ordinateur, imprimante, ...) entre eux et à Internet.
 Routeur WiFi 49,00€ TTC

TÉLÉVISION PAR SATELLITE

La tête réceptrice TV Connexion Verte vous permet de recevoir les 18 chaînes gratuites du bouquet TNT.
 Le support de fixation de votre parabole permet de fixer votre tête Internet et votre tête TV sur une seule parabole.
 Une fois la tête TV installée, il suffit de vous équiper d'un démodulateur et d'un câble coaxial TV, à votre charge, pour recevoir les chaînes du bouquet TNT.
 Kit TNT 69,00€ TTC

3. CONDITIONS SPECIFIQUES

Conditions de résiliation à l'initiative du client :
 La demande de résiliation sera effectuée par lettre recommandée avec avis de réception : moyennant un préavis de dix (10) jours fin de mois (l'article L 121-84-2 du code de la consommation) à compter du lendemain de la date de réception par l'opérateur de la lettre de résiliation adressée à : Vertical Connect - Groupe 720 - 6 Rue Gustave Eiffel - 10430 ROSIERES PRES TROYES.
 La résiliation donne lieu à des indemnités de départ en fonction de l'ancienneté du client calculée comme suit :

Ancienneté	Tooway2	Tooway8	Tooway12	Tooway18	Tooway18+
Moins de 6 mois	80€ TTC	150€ TTC	150€ TTC	200€ TTC	200€ TTC
De 6 à 12 mois	40€ TTC	75€ TTC	75€ TTC	100€ TTC	100€ TTC
De 13 à 18 mois	00€ TTC	45€ TTC	45€ TTC	60€ TTC	60€ TTC
Plus de 18 mois	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC

Avec :



eutelsat
COMMUNICATIONS



Skylogic
a eutelsat company

tooway™
L'Internet haut débit pour tous

1. JE CHOISIS MON FORFAIT

**Offres
Haut débit**

	Tooway 2 2 Mbps	Tooway 8 8 Mbps	Tooway 12 ^{No.1} 12 Mbps	Tooway 18 18 Mbps	Tooway 18+ ^{Best!} 18 Mbps
A partir de ⁽³⁾	15,90€ / mois ⁽⁵⁾	27,90€ / mois	39,90€ / mois	54,90€ / mois	89,90€ / mois
Usage	Faible	Modéré	Courant	Intensif	Très intensif
Réception ⁽¹⁾	2 Mbps	8 Mbps	12 Mbps	18 Mbps	18 Mbps
Émission ⁽¹⁾	1 Mbps	2 Mbps	4 Mbps	6 Mbps	6 Mbps
Volume ⁽²⁾	2 Go	8 Go	16 Go	26 Go	50 Go
Matériel en location ⁽³⁾⁽⁴⁾	✗	9€/mois TTC	4,5€/mois TTC	Offert	Offert
Matériel à l'achat ⁽³⁾	299€ TTC	299€ TTC	299€ TTC	299€ TTC	299€ TTC
Mise en service	49€ TTC	49€ TTC	49€ TTC	49€ TTC	49€ TTC
Frais d'expédition	Offerts	Offerts	Offerts	Offerts	Offerts
Support technique	☑	☑	☑	☑	☑
Je choisis l'offre avec achat du kit:	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je choisis l'offre avec location du kit:	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Offres valables pour toute nouvelle souscription entre le 17 juillet 2012 et 30 septembre 2012.

Contenu du kit satellite : une parabole, une tête émettrice - réceptrice, un terminal satellite et un CD d'installation.

- (1) Il s'agit du débit maximum qu'il est possible d'obtenir. Ce débit peut varier au cours du temps et notamment baisser en période de forte sollicitation du réseau ou d'une très mauvaise météo.
 (2) Volume mensuel brut échangeable (émission + réception). Le volume de données échangées fait l'objet d'un quota. Au delà de ce quota, les vitesses du débit d'émission et de réception sont ramenées à débit un maximum de 128 kbits.
 (3) Tarifs annoncés hors installation, hors câblage, mât de fixation et connecteurs.
 (4) Le matériel reste la propriété de Connexion Verte.
 (5) Dans la limite des stocks disponibles.

2. JE CHOISIS MES OPTIONS

Choisissez vos options	Prix matériel	Frais de mise en service	Tarifs Abonnement	Coût minute vers les Fixes en France Métropolitaine	Coût minute vers les Mobiles en France Métropolitaine
<input type="checkbox"/> Téléphonie illimitée ¹ vers les fixes vers 41 pays ⁽²⁾	69,00€	25,90€	4,90€/mois ⁽⁴⁾	Illimitée ⁽¹⁾	0,17€/minute
<input type="checkbox"/> Télévision par satellite	69,00€ ⁽³⁾				
<input type="checkbox"/> WiFi	49,00€				

Le paiement des matériels se fait par chèque à la commande sinon par prélèvement. Les frais de mise en service seront prélevés lors de votre première facture.

¹Vers 99 numéros différents maximum par mois. Dans la limite de 60 minutes de communication par appel, au-delà facturation à la seconde (tarif disponible sur demande). Hors N° spéciaux et N° courts.

²Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Danemark, Espagne, France métropolitaine, Grande Bretagne, Grèce, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle Zélande, Panama, Pays Bas, Pologne, Portugal, Pérou, Russie, Singapour, Slovaquie, Suisse, Suède, Taiwan, Thaïlande, USA, Venezuela.

³Tarifs annoncés hors installation, démodulateur adapté et câble à la charge du client.

⁴ Tarif disponible pour toute nouvelle souscription à l'option téléphonique entre le 17 juillet 2012 et 30 septembre 2012.

3. JE RENVOIE MON CONTRAT

Je bénéficie d'une subvention pour mon équipement satellite. J'indique le nom de l'organisme qui me subventionne (Conseil Général, DSP, ...) :

Je renvoie mon contrat complété et signé à l'adresse suivante : **VERTICAL CONNECT - TECHNOPOLE DE L'AUBE - BP 601 - 10901 TROYES CEDEX 9.** Avec les documents suivants :

- Le chèque pour le paiement de votre kit satellite (en fonction de la politique de subvention de votre département),
 - Le chèque pour le paiement du matériel optionnel,
 - Dans le cas où vous pouvez bénéficier d'une subvention pour l'achat de votre kit, nous fournir les documents nécessaires,
 - Un RIB (veuillez vous assurer que les informations bancaires fournies sont exactes. Les frais éventuels suite à des informations erronées vous seront appliqués).
- En cas d'absence de chèque pour le paiement du matériel à la réception du contrat, Connexion Verte effectuera un prélèvement des sommes demandées.

Tout contrat incomplet entraînera des retards de traitement et de livraison.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES A L'OFFRE INTERNET PAR SATELLITE

Condition de résiliation à l'initiative du client :

La demande de résiliation sera effectuée par lettre recommandée avec avis de réception : moyennant un préavis de dix (10) jours (l'article L. 121-84-2 du code de la consommation) à compter du lendemain de la date de réception par l'opérateur de la lettre de résiliation adressée à : Vertical Connect - Groupe 720 - 6 Rue Gustave Eiffel - 10430 ROSIERES PRES TROYES.

La résiliation donne lieu à des indemnités de départ en fonction de l'ancienneté du client calculé comme suivant :

Ancienneté	Tooway2	Tooway8	Tooway12	Tooway18	Tooway18+
Moins de 6 mois	80€ TTC	150€ TTC	150€ TTC	200€ TTC	200€ TTC
De 6 à 12 mois	40€ TTC	75€ TTC	75€ TTC	100€ TTC	100€ TTC

Ancienneté	Tooway2	Tooway8	Tooway12	Tooway18	Tooway18+
De 13 à 18 mois	00€ TTC	45€ TTC	45€ TTC	60€ TTC	60€ TTC
Plus de 18mois	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC

1. JE CHOISIS MON FORFAIT

**Offres
Haut débit**

	Tooway 2 2 Mbps	Tooway 8 8 Mbps	Tooway 12 ^{No.1} 12 Mbps	Tooway 18 18 Mbps	Tooway 18+ ^{Best!} 18 Mbps
A partir de ⁽³⁾	15,90€ / mois ⁽⁵⁾	27,90€ / mois	39,90€ / mois	54,90€ / mois	89,90€ / mois
Usage	Faible	Modéré	Courant	Intensif	Très intensif
Réception ⁽¹⁾	2 Mbps	8 Mbps	12 Mbps	18 Mbps	18 Mbps
Émission ⁽¹⁾	1 Mbps	2 Mbps	4 Mbps	6 Mbps	6 Mbps
Volume ⁽²⁾	2 Go	8 Go	16 Go	26 Go	50 Go
Matériel en location ⁽³⁾⁽⁴⁾	✗	9€/mois TTC	4,5€/mois TTC	Offert	Offert
Matériel à l'achat ⁽³⁾	299€ TTC	299€ TTC	299€ TTC	299€ TTC	299€ TTC
Mise en service	49€ TTC	49€ TTC	49€ TTC	49€ TTC	49€ TTC
Frais d'expédition	Offerts	Offerts	Offerts	Offerts	Offerts
Support technique	✓	✓	✓	✓	✓
Je choisis l'offre avec achat du kit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je choisis l'offre avec location du kit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Offre valable pour toute nouvelle souscription entre le 17 juillet 2012 et 30 septembre 2012.

Contenu du kit satellite : une parabole, une tête émettrice - réceptrice, un terminal satellite et un CD d'installation.

(1) Il s'agit du débit maximum qu'il est possible d'obtenir. Ce débit peut varier au cours du temps et notamment baisser en période de forte sollicitation du réseau ou d'une très mauvaise météo.

(2) Volume mensuel brut échangeable (émission + réception). Le volume de données échangées fait l'objet d'un quota. Au delà de ce quota, les vitesses du débit d'émission et de réception sont ramenées à un maximum de 128 kbits.

(3) Tarifs annoncés hors installation, hors câblage, mât de fixation et connecteurs.

(4) Le matériel reste la propriété de Connexion Verte.

(5) Dans la limite des stocks disponibles.

2. JE CHOISIS MES OPTIONS

Choisissez vos options	Prix matériel	Frais de mise en service	Tarifs Abonnement	Coût minute vers les Fixes en France Métropolitaine	Coût minute vers les Mobiles en France Métropolitaine
<input type="checkbox"/> Téléphonie illimitée ¹ vers les fixes vers 41 pays ⁽²⁾	69,00€	25,90€	4,90€/mois ⁽⁴⁾	Illimitée ⁽¹⁾	0,17€/minute
<input type="checkbox"/> Télévision par satellite	69,00€ ⁽³⁾				
<input type="checkbox"/> WiFi	49,00€				

Le paiement des matériels se fait par chèque à la commande sinon par prélèvement. Les frais de mise en service seront prélevés lors de votre première facture.

¹Vers 99 numéros différents maximum par mois. Dans la limite de 60 minutes de communication par appel, au-delà facturation à la seconde (tarif disponible sur demande). Hors N° spéciaux et N° courts.

²Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Danemark, Espagne, France métropolitaine, Grande Bretagne, Grèce, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle Zélande, Panama, Pays Bas, Pologne, Portugal, Pérou, Russie, Singapour, Slovaquie, Suisse, Suède, Taiwan, Thaïlande, USA, Venezuela.

³Tarifs annoncés hors installation, démodulateur adapté et câble à la charge du client.

⁴ Tarif disponible pour toute nouvelle souscription à l'option téléphonique entre le 17 juillet 2012 et 30 septembre 2012.

3. JE RENVOIE MON CONTRAT

Je bénéficie d'une subvention pour mon équipement satellite. J'indique le nom de l'organisme qui me subventionne (Conseil Général, DSP, ...) :

Je renvoie mon contrat complété et signé à l'adresse suivante : **VERTICAL CONNECT - TECHNOPOLE DE L'AUBE - BP 601 - 10901 TROYES CEDEX 9.** Avec les documents suivants :

- Le chèque pour le paiement de votre kit satellite (en fonction de la politique de subvention de votre département),
 - Le chèque pour le paiement du matériel optionnel,
 - Dans le cas où vous pouvez bénéficier d'une subvention pour l'achat de votre kit, nous fournir les documents nécessaires,
 - Un RIB (veuillez vous assurer que les informations bancaires fournies sont exactes. Les frais éventuels suite à des informations erronées vous seront appliqués).
- En cas d'absence de chèque pour le paiement du matériel à la réception du contrat, Connexion Verte effectuera un prélèvement des sommes demandées.

Tout contrat incomplet entraînera des retards de traitement et de livraison.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES A L'OFFRE INTERNET PAR SATELLITE

Condition de résiliation à l'initiative du client :

La demande de résiliation sera effectuée par lettre recommandée avec avis de réception : moyennant un préavis de dix (10) jours (l'article L.121-84-2 du code de la consommation) à compter du lendemain de la date de réception par l'opérateur de la lettre de résiliation adressée à : Vertical Connect - Groupe 720 - 6 Rue Gustave Eiffel - 10430 ROSIÈRES PRES TROYES.

La résiliation donne lieu à des indemnités de départ en fonction de l'ancienneté du client calculé comme suivant :

Ancienneté	Tooway2	Tooway8	Tooway12	Tooway18	Tooway18+
Moins de 6 mois	80€ TTC	150€ TTC	150€ TTC	200€ TTC	200€ TTC
De 6 à 12 mois	40€ TTC	75€ TTC	75€ TTC	100€ TTC	100€ TTC

Ancienneté	Tooway2	Tooway8	Tooway12	Tooway18	Tooway18+
De 13 à 18 mois	00€ TTC	45€ TTC	45€ TTC	60€ TTC	60€ TTC
Plus de 18mois	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC

La fourniture du Matériel est indissociable de la prestation de fourniture d'accès à Internet.

Voir Conditions Générales de vente Abonnements du Client.

1. Définitions

- Vertical Connect : désigne la société qui distribue le Service Internet par satellite Connexion Verte.

- Connexion Verte : nom de la solution proposée par Vertical Connect à destination du monde rural, zone blanche et mal desservie (zone grise).

- Client : personne physique ou morale qui souscrit aux prestations proposées par la société Vertical Connect.

- Contrat de service : désigne les présentes conditions spécifiques propres au service et le formulaire de souscription du service, ainsi que tout document commercial auquel il sera donné valeur contractuelle. Le Client reconnaît avoir reçu ces documents lors de sa souscription, laquelle est matérialisée par la prise en compte des présentes conditions par le Client.

- Equipement : matériel nécessaire à la connexion à Internet par satellite.

- Prestations optionnelles : toute prestation proposée par Vertical Connect en sus des prestations d'accès à Internet.

- Tooway™ : nom de la solution proposée par Vertical Connect de l'opérateur Eutelsat.

- Opérateur : entité qui met à disposition des services de communication à distance.

- Documentation commerciale : désigne le document présentant les Services.

- Identifiant : terme qui désigne de manière générale tout code confidentiel ou mot de passe permettant au Client de s'identifier.

- Service(s) : les Services d'accès à Internet par satellite, options, autres Services, fournis par la société Vertical Connect au Client dans les conditions et en particulier, dans les limites définies aux présentes conditions d'abonnement.

- Site Internet Connexion Verte : site Internet de la solution proposée par Vertical Connect à l'adresse www.connexion-verte.fr

- Garantie : désigne les conditions d'application de la garantie de votre matériel.

2. Objet

Les présentes conditions générales Matériel ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles Vertical Connect fournit au Client un matériel d'accès à Internet via le satellite KASAT et les prestations optionnelles associées sous la marque « Tooway™ ».

Toute utilisation du matériel est subordonnée au respect des présentes conditions générales.

3. Conditions de souscription

La souscription au matériel Tooway Kasat d'accès à Internet nécessite préalablement que le Client réalise sous sa propre responsabilité la pose d'une antenne parabolique, sur un emplacement fixe à l'extérieur du bâtiment à partir duquel le Client souhaite utiliser le matériel.

Le Client s'assurera avant l'installation, qu'il dispose de toutes les autorisations éventuellement nécessaires en application de la réglementation en vigueur.

Vertical Connect informe le Client que l'antenne et ses composants ne peuvent être montés que sur des bâtiments fixes, au moyen d'un montage fixe.

Vertical Connect décline toute responsabilité de coupures du service abonnement Tooway™. Kasat liées à une installation non conforme. Une interface web vous permet de vérifier en permanence la mesure de votre installation, si celle-ci ne répond pas aux conditions de l'opérateur, votre service ne pourra pas fonctionner.

Le Client doit également vérifier, sous sa responsabilité, qu'il dispose de la configuration informatique minimum requise pour la connexion du matériel à son ordinateur. Notamment, le Client est averti que la connexion de son ordinateur à Internet nécessite une carte Ethernet (réseau), dont l'installation est à la charge du Client.

4. Commande - Entrée en vigueur du contrat - Installation

4.1. Commande

Le Client doit fournir l'ensemble des éléments relatifs à la souscription de la commande du matériel Tooway™ en ligne sur le site Internet www.connexion-verte.fr ou par remplissage du bon de commande vierge.

Sur le site, il valide le contrat et les conditions générales, puis retourne le bon de commande vierge, accompagné de son ou ses paiement(s).

Par retour du bon de commande vierge, il valide le contrat et les conditions générales accompagné de son ou ses paiement(s).

Le Client dispose d'un droit de rétractation comme indiqué dans l'Art 4.5.

Vertical Connect vérifie la régularité de la commande du Client et se réserve le droit de refuser une commande irrégulière ou hors délai signifié sur le bon de commande.

4.2. Compatibilité du matériel

La vente du matériel pack Tooway™ - Kasat est subordonnée aux conditions cumulatives suivantes :

- La solution matérielle Tooway™ avec Kasat proposée par Vertical Connect n'est compatible qu'avec le service Internet par satellite Tooway.

- La souscription d'un abonnement au service Internet par satellite proposé par Vertical Connect.

4.3. Livraison

Sauf mention contraire sur le Contrat de service, une fois la commande validée et vos paiements effectués, le matériel commandé est envoyé par transporteur.

Le délai de livraison des équipements distribués et/ou fournis par Vertical Connect est d'environ huit (8) semaines à compter de l'acceptation de la commande. Ce délai est donné à titre indicatif et n'a pas de valeur contractuelle.

À réception du matériel, le Client informera Vertical Connect sans délai de toute détérioration ou destruction du matériel quelle qu'en soit la cause.

Sans indication de sa part, Vertical Connect ne pourra prendre en charge sous garantie les dommages causés au matériel.

4.4. Installation

Vertical Connect ne réalise pas les installations. L'installation reste sous la responsabilité du Client. De même, Vertical Connect n'est pas responsable du travail réalisé par des installateurs, ces derniers étant des indépendants. Vertical Connect pourra informer le Client de l'installateur/antenniste le plus proche avec ses coordonnées.

4.5. Droit de rétractation

Lorsque le Client contracte avec Vertical Connect en qualité de consommateur particulier, il dispose d'un droit de rétractation en application des dispositions de l'article L 121- 20 du Code de la consommation. Ce droit peut être exercé pendant un délai de sept (7) jours francs à compter de la date inscrite sur le Contrat de service du Client, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Vertical Connect, 6 Rue Gustave Eiffel – 10430 ROSIERES PRES TROYES.

Après réception du matériel et dans un délai de sept (7) jours, le Client dispose de la faculté de renvoyer son pack sous ces conditions :

- emballage d'origine du matériel non ouvert et filmé d'origine,

- frais de retour à la charge du Client,

- Le Client est informé que la totalité des frais liés à la gestion et livraison ne seront pas remboursés ce qui représente un montant fixe de 88 € TTC retenu sur le montant du remboursement.

Il est rappelé, en application de l'article L 121-20-2 du Code de la consommation, que le Client qui utilise le service d'accès à Internet de Vertical Connect avant la fin du délai de sept (7) jours francs perd la faculté d'exercer son droit de rétractation sans frais.

5. Description matériel et options

5.1. Matériel

Vertical Connect commercialise une solution matérielle permettant au Client de recevoir et d'envoyer des données à travers les réseaux en ligne par l'intermédiaire d'une antenne parabolique. Le matériel, les options proposés par Vertical Connect pour la solution Tooway™ avec le satellite Kasat sont décrits sur le site Internet www.connexion-verte.fr (nos offres).

5.2 Equipements

Pour pouvoir utiliser le service, le Client devra disposer d'un équipement spécifique et compatible avec les différents services et options. Les équipements seront adaptés à l'offre et options choisies.

5.2.1 Equipement d'accès à Internet

Ces équipements sont distribués par Vertical Connect et fournis par Tooway™. Les équipements d'accès à Internet fournis par Tooway™ concernent l'antenne, le terminal satellite et la tête. Ces équipements sont proposés à l'achat ou à la location mensuelle. Les montants sont indiqués dans la documentation commerciale ou sur le contrat de service.

En cas d'achat, les équipements deviennent la propriété du Client. En cas de location, les équipements restent la propriété de Vertical Connect.

Le mât de fixation de l'antenne parabolique et les câbles coaxiaux, trop spécifiques à chaque installation, seront fournis par l'installateur ou par le Client.

Prix des équipements SAV hors garantie (orage, dommage électrique, garantie dépassée, etc.) :

A l'unité :

- Modem : 160 €

- Tête : 200 €

- Antenne : 100 €

- Forfait visserie : 80 €

- Forfait sabot et support : 100 €

- Frais d'envoi pour tout SAV : 30 € / colis

5.2.2 Equipement optionnel

Tête réceptrice Télévision : ces équipements sont distribués par Vertical Connect et fournis par Tooway™.

Les équipements nécessaires pour la réception du bouquet des chaînes de la TNT se composent d'une tête TNT et d'un décodeur TNT SAT. La tête TNT sera proposée à l'achat dont le montant est indiqué dans la documentation commerciale ou sur le contrat de service.

Le décodeur TNT SAT et le câble coaxial ne sont pas distribués par Vertical Connect. Le Client devra se le procurer à ses frais et par ses propres moyens.

Option WiFi : Ces équipements sont distribués par Vertical Connect.

Un routeur WiFi sera proposé à l'achat dont le montant est indiqué dans la documentation commerciale ou sur le contrat de service dans le cadre d'une souscription d'option WiFi.

Option Téléphonie : Ces équipements sont distribués par Vertical Connect.

Un boîtier sera proposé à l'achat dont le montant est indiqué dans la documentation commerciale ou sur le contrat de service dans le cadre d'une souscription d'option téléphonie.

En cas de souscription à l'option téléphonie par Internet, le Client, pour pouvoir téléphoner, devra se procurer à ses frais et par ses propres moyens, un téléphone compatible téléphonie IP. Le Client pourra consulter le service client de Vertical Connect pour connaître les téléphones compatibles et validés.

5.3. Prestations optionnelles

Le Client peut, en fonction de ses besoins, passer commande de prestations optionnelles auprès de Vertical Connect. Des frais d'expédition de 30€ TTC seront alors facturés.

6. Déménagement - Retour du Matériel

6.1. Déménagement ou changement d'adresse

Toute réinstallation matérielle à une adresse différente étant considérée comme une relocalisation par l'Opérateur, Vertical Connect facture 29,90 € TTC de participation aux frais techniques.

En cas de déménagement du Client, le contrat pourra être transféré à sa nouvelle adresse, sous réserve que le nouveau lieu d'installation remplisse les conditions de couverture satellitaire indiquées sur le site : www.connexion-verte.fr

La désinstallation et la réinstallation du matériel et de la connexion à Internet par Vertical Connect restent à la charge du Client.

6.2. Retour du matériel en fin d'abonnement

Dans le cadre du matériel mis à disposition ou en location, le Client devra renvoyer tout le matériel dans son emballage d'origine dans un délai de quinze (15) jours après la résiliation de son abonnement, à ses frais.

7. Tarifs et conditions de paiements

7.1. Conditions financières

Les tarifs en vigueur sont indiqués sur le site Internet www.connexion-verte.fr ou sur le bon de commande vierge (en TTC ou HT si le Client réside en tant que professionnel dans un pays de l'Union Européenne). Le tarif applicable à la formule d'abonnement et aux prestations optionnelles choisies par le Client est celui en vigueur lors de l'enregistrement de la commande. Les tarifs d'abonnement mensuel sont à échoir.

Il est précisé que les tarifs auxquels les présentes font référence sont disponibles sur le site www.connexion-verte.fr

7.2. Conditions de paiement – factures

La facture correspondant :

• au matériel en cas d'achat : il fait l'objet d'une facturation dite « one off » dès l'acceptation de la commande par Vertical Connect.

Le paiement est « du terme à échoir » (paiement par avance).

• aux frais : il fait l'objet d'une facturation à la commande du Client, et le paiement est effectué de manière immédiate après mise en ligne de la facture correspondante.

Le paiement des prestations optionnelles est effectué de manière immédiate après mise en ligne de la facture correspondante.

8. Matériel acheté par le Client

Dans le cadre de ses services d'accès à Internet, Vertical Connect propose la vente du matériel. Les dispositions suivantes sont appliquées :

8.1. Transfert de propriété

De convention expresse, la propriété du Matériel reste celle de Vertical Connect tant que celui-ci n'a pas été en totalité réglé par le Client.

8.2. Transfert de risque

Le transfert des risques sur le matériel a lieu au moment de la livraison.

8.3. Garantie

Vertical Connect assure l'échange du Matériel acheté pour une durée de douze (12) mois pour l'antenne, le modem, les têtes, sous réserve de l'absence d'une quelconque intervention ou modification sur le Matériel.

Cette garantie débute au moment de la livraison du matériel.

Les frais de renvoi du matériel au Client sont à la charge de Vertical Connect.

L'envoi du matériel par le Client à la société Vertical Connect reste à sa charge.

Le renvoi du matériel suite à un retour Client SAV où il n'a pas été détecté d'anomalie sera facturé au Client : Envoi par transporteur = 30 € TTC.

Vertical Connect n'a pas d'engagement concernant le délai de livraison, celui-ci étant sous la responsabilité du transporteur.

Toute intervention d'un technicien reste à la charge du Client. Vertical Connect ne couvre pas en garantie les installations.

Toute intervention, tout démontage ou toute modification sur le matériel vendu à savoir 1-le modem, 2-l'antenne, 3-les têtes annule de plein droit la garantie.

Ces dispositions ne peuvent réduire ou supprimer la garantie légale des vices cachés.

9. Matériel loué par le Client

Dans le cadre de ses services d'accès à Internet, Vertical Connect propose la location du matériel. Les dispositions suivantes sont appliquées : de convention expresse, la propriété du matériel reste celle de Vertical Connect pendant toute la durée de l'abonnement.

9.1. Garantie

Vertical Connect assure l'échange du matériel pendant toute la durée de l'abonnement du Client, pour l'antenne, le modem, la tête, sous réserve de l'absence d'une quelconque intervention ou modification sur le matériel ou encore mauvaise utilisation du matériel par le Client et sous condition que le Client soit à jour de ses règlements.

Au delà de douze (12) mois, il sera demandé une participation aux frais d'échange : 50 € pour un modem, 80 € pour une tête, 20 € pour un transformateur. L'antenne n'étant plus sous garantie au delà de vingt quatre (24) mois. Si le Client refuse ces frais, le contrat sera de façon unilatérale résilié de plein droit sans que celui-ci puisse prétendre à des indemnités.

Cette garantie débute au moment de la livraison du matériel. Les frais de renvoi du matériel au Client sont à la charge de Vertical Connect.

L'envoi par le Client du matériel pour le Service Après Vente auprès de Vertical Connect reste à la charge du Client.

Le renvoi du matériel suite à un retour Client SAV où il n'a pas été détecté d'anomalie sera facturé au Client : envoi par transporteur : 30 € TTC. Vertical Connect n'a pas d'engagement concernant le délai de livraison, celui-ci étant sous la responsabilité du transporteur.

Toute intervention d'un technicien reste à la charge du Client.

Vertical Connect ne couvre pas en garantie les installations.

Toute intervention, tout démontage ou toute modification sur le matériel inclus dans la prestation à savoir 1- le modem, 2- l'antenne, 3- la tête annule de plein droit la garantie, et de ce fait, entrainera des frais à valeur neuve comme indiqué dans l'Art 5.1 (prix des équipements SAV).

Ces dispositions ne peuvent réduire ou supprimer la garantie légale des vices cachés.

9.2. Transfert de risque

Les équipements (antenne, câbles, tête et modem) mis à la disposition du Client par Vertical Connect, pendant la durée de l'abonnement, restent la propriété pleine et entière de Vertical Connect. Cependant, la charge des risques de détérioration (sous réserve de l'usure normale

ou d'un vice propre aux matériels), d'incendie, d'explosion, foudre, vent violent ou tout autre événement climatique, perte ou vol, sera transférée au Client pendant toute leur durée de mise à disposition par Vertical Connect. Il appartient au Client de souscrire une assurance pour la couverture de ces risques, à hauteur de la valeur de remplacement à neuf au tarif SAV hors garantie en vigueur (cf Art.5.2.1). En cas de perte, vol ou détérioration, le Client sera facturé de la valeur à neuf des équipements mis à sa disposition. Le matériel de remplacement n'est envoyé qu'après son paiement par le Client.

9.3. Retour matériel à l'issue de l'abonnement

Dans un délai de quinze (15) jours à l'issue de l'abonnement, le matériel doit être retourné à Vertical Connect, complet, nettoyé, en bon état de fonctionnement, dans son emballage d'origine, aux frais du Client.

A défaut, une mise en demeure de respecter les engagements relatifs au retour du matériel sera adressée au Client par Vertical Connect. Si le Client ne se conforme pas à ses obligations dans un délai de quinze (15) jours à compter de l'envoi de cette mise en demeure, Vertical Connect considérera que le Client a décidé de conserver ce matériel. Les équipements non retournés dans les conditions précitées seront dès lors facturés au Client 250 €. De même, toute pièce manquante ou détériorée sera facturée selon les tarifs en vigueur.

9.4. Service Après Vente

Dans le cadre du Service Après Vente (SAV), un retour matériel, quel qu'il soit, doit s'effectuer dans son emballage d'origine. Le Client s'engage durant toute la durée de la garantie ou de son contrat en cas de location ou mise à disposition à conserver les emballages d'origine. Le client qui manquera à l'obligation d'un retour au SAV se verra facturer un emballage d'origine pour un montant forfaitaire de 30 €.

10. Responsabilités

Le matériel utilisé par le Client demeure sous sa seule responsabilité et Vertical Connect ne saurait être tenue pour responsable des conséquences dommageables résultant de l'utilisation ou du fonctionnement du matériel, en dehors des cas prévus par les garanties légales et contractuelles.

Vertical Connect n'assume en aucun cas la responsabilité des dommages indirects subis par le Client tels que préjudice financier ou commercial, perte d'exploitation, perte de clientèle, de parts de marché, perte de données, perte d'image de marque.

Il est expressément convenu que si la responsabilité de Vertical Connect était retenue dans l'exécution du présent contrat, nature et le fondement juridique de toute action engagée à son encontre, aux sommes effectivement versées par le Client en contrepartie des prestations fournies au titre du contrat au titre des douze (12) derniers mois.

11. Force majeure

En cas de survenance d'un cas de force majeure, affectant l'exécution du présent contrat, les obligations des parties seront suspendues. De convention expresse, constituent notamment un cas de force majeure, un mauvais fonctionnement ou une interruption du réseau de télécommunications, du réseau Internet ou du réseau électrique ainsi que toute indisponibilité imputable à des causes étrangères à Vertical Connect ou hors de son contrôle, dès lors que l'évènement considéré remplit les conditions d'imprévisibilité, d'irrésistibilité et d'extériorité caractérisant la force majeure.

Si le cas de force majeure persiste au-delà d'une durée de trente (30) jours, le présent Contrat de service pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception.

12. Service Client

Vertical Connect met à disposition du Client un service client (technique et commercial) accessible par téléphone ou par courrier postal dont les coordonnées sont les suivantes : Téléphone : 0 826 036 036 (prix indicatif de 0,15 €/min depuis une ligne fixe en France métropolitaine)

Adresse postale : Service Client Vertical Connect - 6 Rue Gustave Eiffel – 10430 ROSIERES PRES TROYES.

Le Client devra fournir ses références client lors de toute relation ou toute correspondance avec ce service.

13. Litige - Compétence juridictionnelle - loi applicable

La loi française sera seule applicable au présent contrat de service à l'exclusion des dispositions non impératives de la loi française qui seraient contraires au présent Contrat de service. Lorsque le Client contracte avec Vertical Connect en tant que professionnel, tout litige susceptible de s'élever entre les parties à propos de la formation, de l'exécution, ou l'interprétation du présent contrat de service sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du ressort du siège social de Vertical Connect. (Troyes 10000).

1. Définitions

- Vertical Connect : désigne la société qui distribue le Service Internet par satellite Connexion Verte.
 - Connexion Verte : nom de la solution proposée par Vertical Connect à destination du monde rural, zone blanche et mal desservie (zone grise).
 - Client : personne physique ou morale qui souscrit aux prestations proposées par la société Vertical Connect.
 - Contrat de service : désigne les présentes conditions spécifiques propres au service et le formulaire de souscription du service, ainsi que tout document commercial auquel il sera donné valeur contractuelle. Le Client reconnaît avoir reçu ces documents lors de sa souscription, laquelle est matérialisée par la prise en compte des présentes conditions par le Client.
 - Equipement : matériel nécessaire à la connexion à Internet par satellite.
 - Prestations optionnelles : toute prestation proposée par Vertical Connect en sus des prestations d'accès à Internet.
 - Tooway™ : nom de la solution proposée par Vertical Connect de l'opérateur Eutelsat.
 - Opérateur : entité qui met à disposition des services de communication à distance.
 - Documentation commerciale : désigne le document présentant les Services.
 - Identifiant : terme qui désigne de manière générale tout code confidentiel ou mot de passe permettant au Client de s'identifier.
 - Service(s) : les Services d'accès à Internet par satellite, options, autres Services, fournis par la société Vertical Connect au Client dans les conditions et en particulier, dans les limites, définies aux présentes conditions d'abonnement.
 - Site Internet Connexion Verte : site Internet de la solution proposée par Vertical Connect à l'adresse www.connexion-verte.fr

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles Vertical Connect fournit au Client un Service d'accès à Internet via le satellite KASAT (eurobird 9A - 9° Est) et les prestations associées sous la marque « Tooway™ ». Toute utilisation du Service est subordonnée au respect des présentes conditions générales. Les présentes conditions générales de vente ne s'appliquent pas à la partie matérielle.

3. Conditions de souscription

L'accès au Service est subordonné aux conditions cumulatives suivantes :
 - que le Client dispose d'une solution Tooway™ avec Kasat proposée par Vertical Connect compatible avec le Service Internet par satellite de l'opérateur Eutelsat,
 - la souscription d'un abonnement au Service Internet par satellite proposé par Vertical Connect.

4. Commande - Entrée en vigueur du contrat

4.1. Commande
 Le Client doit fournir l'ensemble des éléments relatifs à la souscription de la commande du matériel Tooway™ en ligne sur le site www.connexion-verte.fr ou par remplissage du bon de commande vierge.

Sur le site, il valide le contrat et les conditions générales, puis retourne le bon de commande vierge, rempli, accompagné de son ou ses paiement(s). Par retour de bon de commande vierge, il valide le contrat et les conditions générales accompagné de son ou ses paiement(s).

Le Client dispose d'un droit de rétractation comme indiqué dans l'Art 4.5. Vertical Connect vérifie la régularité de la commande du Client et se réserve le droit de refuser une commande irrégulière ou hors délai signifié sur le bon de commande.

4.2. Entrée en vigueur du contrat

Le contrat prend effet à la date de validation par Vertical Connect de la commande du Client.

4.3. Activation

Le début de l'abonnement du Client est validé dès sa première connexion au réseau Internet. Les frais de mise en Service seront facturés sur la première facture que recevra le Client, au tarif indiqué sur la documentation commerciale ou sur le contrat de Service. Si le Client n'a pas installé ses équipements dans les trente (30) jours calendaires suivant leur réception, l'abonnement sera facturé à partir des trente (30) jours.

4.4. Résiliation et indemnités de départ

La demande de résiliation sera effectuée par lettre recommandée avec avis de réception : moyennant un préavis de dix (10) jours fin de mois (l'article L. 121-84-2 du code de la consommation) à compter du lendemain de la date de réception par l'opérateur de la lettre de résiliation adressée à : Vertical Connect - 6 Rue Gustave Eiffel - 10430 ROSIERES PRES TROYES.

La résiliation donne lieu à des indemnités de départ en fonction de l'ancienneté du client (ou de sa dernière modification de service) calculé comme suit :

Ancienneté	Tooway2	Tooway8	Tooway12	Tooway18	Tooway18+
Moins de 6 mois	80€ TTC	150€ TTC	150€ TTC	200€ TTC	200€ TTC
De 6 à 12 mois	40€ TTC	75€ TTC	75€ TTC	100€ TTC	100€ TTC
De 13 à 18 mois	00€ TTC	45€ TTC	45€ TTC	60€ TTC	60€ TTC
Plus de 18mois	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC	00€ TTC

Il n'y a pas de tacite reconduction, le client est engagé à correspondance de sa date anniversaire mensuelle. Dans des cas particuliers, il n'y a pas de frais facturés (Voir Art : 12.2).

4.5. Droit de rétractation

Lorsque le Client contracte avec Vertical Connect en qualité de consommateur particulier, il dispose d'un droit de rétractation en application des dispositions de l'article L 121-20 du Code de la consommation. Ce droit peut être exercé pendant un délai de sept (7) jours francs à compter de la date inscrite sur le Bon de Commande du Client, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Vertical Connect, 6 Rue Gustave Eiffel - 10430 ROSIERES PRES TROYES.

5. Description des Services

5.1. Services fournis

Vertical Connect commercialise un abonnement permettant de recevoir et d'envoyer des données à travers les réseaux en ligne par l'intermédiaire de son antenne parabolique Tooway Kasat.

Les différentes formules d'abonnement, les options proposées par Vertical Connect pour la solution Tooway™ avec le satellite Kasat sont décrites sur le site Internet www.connexion-verte.fr.

Les abonnements comprennent un accès à Internet sans limitation de durée de connexion. L'adressage IP est de type dynamique privé. Les règles de firewall sur la partie entrante sont définies par Tooway™, libre à lui de les adapter en fonction des attaques et/ou recommandations des autorités.

L'accès distant, depuis l'extérieur, n'est pas réalisable de manière directe et autonome. Le Service n'est pas adapté à des utilisations spécifiques d'Internet notamment celles nécessitant un débit ou un volume de données échangées supérieur aux limites fixées au contrat. A ce titre, le service n'est pas adapté, à titre d'exemple, aux applications nécessitant un temps de réponse très rapide telles que les jeux en réseau, telle que l'usage de logiciels en mode ASP – Application Service Provider – au service de télésurveillance ou celles nécessitant un téléchargement soutenu et à tous services ne supportant pas le temps de transit lié aux contraintes d'une transmission via satellite.

5.2. Qualité de Service ("Qos")

Optimisation de l'exploitation de la bande passante satellitaire. Les abonnements s'entendent dans le cadre d'une utilisation « en bon père de famille ». Le Client est informé que les usages ou téléchargements illégaux sont prohibés. Suite à une plainte d'un organisme d'état (autorité, Hadopi, etc.), l'abonnement du Client se verra restreint ou résilié de plein droit.

En cas de constat par Vertical Connect ou côté opérateur, d'usages liés à des pratiques susceptibles d'être répréhensibles, l'abonnement du Client se verra suspendu jusqu'à ce qu'il ait apporté la preuve du caractère licite de ladite utilisation. Le Client sera avisé de la restriction par courrier. Tout refus d'apporter la justification de cet usage vaut acceptation de la restriction, appliquée pour une durée de trente (30) jours consécutifs. Durant toute cette période de restriction, le Client ne pourra prétendre à aucun dédommagement.

En cas de récidive, l'abonnement du Client sera résilié de plein droit par Vertical Connect (voir art. 12.1). Ces offres pourront être résiliées en cas d'usage professionnel non conforme (comme un centre d'appel, d'hébergement, partage entre plusieurs sites ou plusieurs utilisateurs, etc.) et le Client devra choisir entre une résiliation de plein droit sans dommage

par Vertical Connect (voir art. 12.1) ou souscrire une autre offre contractuelle, adaptée à son usage.

5.3. Interruption des Services

L'accès au service pourra être suspendu pour des raisons de maintenance ou de mise à jour. Dans la mesure du possible, toute interruption de Service pour raison de maintenance sera préalablement signalée par Vertical Connect au Client par tout moyen à la convenance de Vertical Connect (par courrier électronique, sur le site Internet de Vertical Connect).

5.4. Modification des Services

Il est possible, pour le Client qui a acheté son matériel, de changer son abonnement vers une offre supérieure ou inférieure, et ce une seule fois par mois (date à date anniversaire de facturation) : des frais techniques 49 E pour un changement vers une offre inférieure seront appliqués.

Pour un client avec matériel en location, il est possible de changer d'abonnement vers une offre supérieure ou inférieure, et ce une seule fois par mois (date à date anniversaire de facturation) : des frais techniques 49 E pour un changement vers une offre inférieure seront appliqués.

Tout changement prend techniquement effet à la prochaine échéance mensuelle.

Il ne sera pas possible de passer à une offre Tooway 2.

Toute modification entrainera une remise à zéro de l'ancienneté du client. Compte tenu de l'évolution rapide des technologies et des pratiques commerciales dans le cadre desquelles s'inscrivent les prestations fournies par Vertical Connect, le Client accepte que Vertical Connect puisse faire évoluer ou modifier ses prestations, sous réserve de fournir un Service de qualité au moins équivalent à celui souscrit lors de la date d'entrée en vigueur du présent Contrat.

Les prestations de Service fournies par la société Vertical Connect pourront être modifiées à tout moment sans possibilité de résiliation anticipée par le Client lorsque ces modifications sont rendues nécessaires par une prescription imposée par une autorité judiciaire, administrative, légale ou réglementaire.

6. Utilisation du Service

Le Client s'engage expressément à ne pas utiliser le Service ou toute donnée à des fins frauduleuses ou illégales et, en général, contrairement à une disposition réprimée civilement ou pénalement et, notamment, d'une manière :

- qui contrevienne à l'ordre public et aux bonnes mœurs, notamment par l'inclusion d'éléments tels que, sans que cette liste ne soit exhaustive ou limitative, des éléments à caractère pornographique, de proxénétisme ou de pédophilie, ou encore à caractère violent, le contenu étant susceptible d'être vu par des mineurs,
- qui revendique le caractère d'appel au meurtre, d'incitation à la haine raciale ou à la négation des crimes contre l'humanité,
- qui contrevienne aux intérêts légitimes des tiers ou de Vertical Connect, et notamment, par voie d'insulte ou de diffamation, ou qui porte atteinte à la vie privée d'autrui ou aux droits de la personnalité, ainsi qu'aux droits patrimoniaux ou extrapatrimoniaux de tiers ou de Vertical Connect.

Le Client s'engage également à ne pas utiliser le Service à des fins de piratage sous quelle que forme que ce soit, intrusion dans des systèmes informatisés ou audiovisuels (hacking), propagation de virus, cheval de Troie ou autres programmes destinés à nuire ou en vue de la diffusion de courriers électroniques à des fins publicitaires ou d'envois en masse de courriers électroniques non sollicités (le spamming et le e.bombing).

Le Client s'engage à utiliser le Service pour ses besoins propres.

6.1. Caractéristiques Internet

Le Client reconnaît appréhender les caractéristiques et les limites du monde Internet et notamment :

- la fiabilité relative des transmissions de données circulant sur des réseaux mondiaux hétérogènes et complexes et les possibilités de saturation du réseau ;
- la vitesse de réception et d'émission des abonnements s'entend : «jusqu'à» la vitesse indiquée sur votre Contrat de service ;
- que l'accès au réseau est une prestation complexe et que Vertical Connect ne peut lui assurer une disponibilité de garantie de la bande passante et lui garantir des temps de transfert des données ou des temps de réponse des informations (sauf prestation dans ce sens) ;
- que certains réseaux peuvent faire l'objet de restrictions d'accès.

Le Service d'accès à Internet objet des présentes conditions générales d'abonnements est un Service de télécommunication et ne porte pas sur le contenu des Services que le Client peut consulter.

Notamment, le Client reconnaît que :

- les contenus disponibles sur Internet ne sont pas sous le contrôle ou la responsabilité de Vertical Connect, de quelque manière que ce soit ;
- l'usage des données que le Client consulte ou réceptionne (télécharge) sur Internet peut être réglementé et notamment être protégé par un droit de propriété intellectuelle ;
- les contenus disponibles sur Internet peuvent être susceptibles de porter préjudice aux mineurs. A cet égard, Vertical Connect informe le Client qu'il existe des moyens techniques (logiciels de filtrage) permettant de restreindre l'accès à certains Services ou de les sélectionner.

- il est seul responsable de l'usage des données qu'il consulte et télécharge sur Internet. Le Client reconnaît également que Internet n'est pas un réseau sécurisé et notamment que :
- la confidentialité des données ne peut être garantie ; notamment, les messages électroniques non cryptés peuvent être lus, modifiés ou supprimés par des tiers non habilités ;

- les données circulant sur Internet peuvent faire l'objet de détournements et que la communication de codes d'accès, mots de passe et plus généralement de toute information à caractère sensible est effectuée sous la seule responsabilité du Client ;
- il lui appartient de prendre les mesures appropriées afin de sauvegarder ses données et les protéger contre la contamination par virus, et les tentatives d'intrusion par des tiers non autorisés.

Il appartient au Client de faire des sauvegardes régulières sur son matériel de toutes données et/ou contenu qu'il souhaite conserver.

La responsabilité de Vertical Connect ne saurait être engagée en cas de perte, disparition ou altération de données.

Vertical Connect rappelle qu'elle demeure étrangère et ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des relations que le Client pourrait nouer au travers de l'utilisation du Service, avec tout tiers dans le cadre d'opérations de toute nature et notamment commerciales, ces dernières ne concernant exclusivement que le Client et le tiers concerné. Plus généralement, le Client est seul responsable de l'utilisation du Service et il s'engage à respecter en permanence les dispositions légales, réglementaires ou administratives en vigueur au moment de son utilisation du Service et applicables à cette dernière.

Il tiendra Vertical Connect indemne de tout dommage et/ou de toute plainte ou réclamation de tiers liés à son utilisation du Service.

Il reconnaît que la transgression de ses obligations peut notamment avoir pour effet de l'exclure de l'accès à Internet, ce dont Vertical Connect ne pourrait en aucun cas être tenue responsable.

7. Durée du contrat - renouvellement

7.1. Durée initiale

La durée initiale est indiquée sur la documentation commerciale. La durée court à compter de la date d'activation de la connexion à Internet ou de la mise en place du paiement de l'abonnement.

7.2. Déménagement ou changement d'adresse

Tout déménagement à une adresse différente étant considéré comme une relocalisation par l'Opérateur, Vertical Connect facture 25 E de participation aux frais techniques.

En cas de déménagement du Client, le contrat pourra être transféré à sa nouvelle adresse, sous réserve que le nouveau lieu d'installation remplisse les conditions de couverture satellitaire indiquées sur notre site : www.connexion-verte.fr

La désinstallation et la réinstallation de l'Equipement et de la connexion à Internet par Vertical Connect restent à la charge du Client.

8. Conditions d'utilisation du Service

8.1. Droit d'usage

Le droit accordé au Client aux termes des présentes est personnel, incessible et intransmissible et tributaire de l'installation de l'antenne parabolique dans des conditions permettant l'accès aux transmissions par satellite.

Le Service d'accès fourni au Client exclut toute revente en tout ou en partie de ce Service (abonnement) auprès de tiers, notamment à des fins commerciales.

Le Client est seul responsable de son réseau connecté sur sa solution (filaire ou par ondes).

8.2. Engagements et responsabilité du Client

Le Client s'interdit de perturber à un titre quelconque le bon fonctionnement du Service offert par Vertical Connect. A cet égard, le Client s'engage à : 1 - ne pas utiliser le Service pour des pratiques d'envois abusifs de courriers électroniques telles qu'envois non sollicités de messages électroniques ou envoi du même message à un nombre excessif de destinataires,

2- à ne pas perturber, altérer le Service de quelque manière que ce soit. Sont notamment considérées comme des utilisations de nature à perturber ou altérer le Service de Vertical Connect l'utilisation des ressources à un niveau continuellement important, plus particulièrement en ce qui concerne la bande passante.

Lorsque le Client souhaite bénéficier d'un niveau de ressources plus élevé et notamment d'une forte capacité de transmission sur le réseau, il lui appartient de solliciter une offre technique ou de souscrire une formule d'abonnement conforme à ses exigences. Le Client s'engage à respecter la législation en vigueur sur le territoire français pendant toute la durée du contrat. Il est notamment rappelé au Client que les données consultées, téléchargées ou stockées peuvent être protégées par un droit de propriété littéraire ou artistique ou par le droit des marques et que le Client doit notamment s'abstenir de diffuser des propos incitant à la haine raciale, négationnistes, portant atteinte à la vie privée, injurieux, diffamatoires etc..

Le non-respect des dispositions décrites au présent article pourra entraîner de plein droit, sans préavis et sans indemnité la suspension du Service d'accès à Internet, sans préjudice de la mise en oeuvre des dispositions relatives à la résiliation du contrat.

En cas de doute sur l'activité exercée par le Client, constatée par Vertical Connect, le fournisseur de la liaison satellitaire ou sur plainte de tiers, le Client accepte et reconnaît à Vertical Connect le droit de limiter ou suspendre le Service, sans indemnité pour le Client, jusqu'à ce que la régularité de la situation du Client ait pu être vérifiée par Vertical Connect.

9. Tarifs et conditions de paiement

9.1. Conditions financières

Le tarif applicable à la formule d'abonnement et aux prestations optionnelles choisies par le Client est celui en vigueur lors de l'enregistrement de la commande. Les tarifs d'abonnement mensuels sont à échoir.

9.2. Conditions de paiement – factures

Les sommes dues par le Client à Vertical Connect au titre du contrat de Service font l'objet de factures électroniques, adressées mensuellement :

- La première facture comprendra l'achat du matériel, les frais de mise en service, les frais éventuels de dossier et d'expédition,
- à terme à échoir pour le Service, les options du Service, les Services optionnels et les redevances ;
- à terme échu pour les appels non compris dans le Service et/ou les options du Service, tels que les appels passés par le Client n'ayant pas souscrit à une option de téléphonie illimitée ou passés au-delà de la plage horaire et en dehors de la destination de l'option de téléphonie illimitée ;
- à terme échu pour les frais d'échange des équipements ;
- à terme échu pour les frais dus au titre de l'utilisation ou de l'achat de Services ou de prestations en ligne fournis au Client par Vertical Connect ou par des tiers.

Vertical Connect pourra facturer, sur les factures suivantes, toute consommation qui n'aurait pas été facturée à la date de facturation prévue ci-dessus. La première facture sera adressée au Client au plus tard un mois après la mise en Service du Service et inclura notamment selon le Service et/ou les options du Service au prorata entre la date de mise en Service du Service et la date de la prochaine facture, les éventuels frais de location ou d'achat des équipements, les frais éventuellement liés à l'activation du Service, le montant des consommations entre la date d'inscription et la date de facturation et la déduction des sommes éventuellement payées à l'inscription.

Toute période couverte par un Service et/ou les options du Service qui serait entamée est due en totalité.

Une facture détaillée portant sur l'ensemble des communications de la période facturée et faisant apparaître les numéros dans leur intégralité (10 chiffres) peut être envoyée au Client par courrier électronique si le client souhaite l'avoir sous format papier, un montant de trois (3) € TTC sera facturé au Client s'il en fait la demande écrite.

Les sommes dues par le Client à Vertical Connect au titre du contrat de Service feront l'objet d'un paiement par prélèvement automatique sur son compte dans un délai de sept (7) jours à partir de la date de facture. En cas de règlement par un autre mode de paiement, Vertical Connect se réserve la possibilité de facturer au Client une somme forfaitaire de quatre (4) euros par facture pour le traitement administratif. Le Client est tenu de prévenir Vertical Connect, immédiatement par tout moyen puis de confirmer par lettre, dans un délai d'une semaine, de tout changement de coordonnées bancaires.

9.3. Incident de paiement

Le Client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées. Les factures émises en vertu du contrat de Service, si elles ne sont pas réglées, totalement ou partiellement, à leur échéance, portent intérêt, après mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours à compter de son envoi, au taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'émission de la facture concernée. Ces intérêts sont calculés à compter du jour suivant la date d'échéance du montant non réglé jusqu'à son paiement intégral, ceci sans préjudice des dommages intérêts que pourra réclamer Vertical Connect du fait du retard de paiement. Les frais de recouvrement restent à la charge du Client en cas d'obtention par Vertical Connect d'un titre exécutoire ou d'exécution forcée contre lui. Dans le cas où un titre de paiement émis au profit de Vertical Connect ne serait pas honoré, les frais divers liés à l'impayé seraient facturés au Client (frais de rejet de chèque impayé ou de prélèvement automatique).

9.4. Modification des tarifs

Vertical Connect pourra modifier ses tarifs, sous réserve d'en informer le Client au moins un (1) mois avant la date effective des nouvelles conditions générales. Vertical Connect peut être amenée à procéder à des modifications de prix ou des caractéristiques de Service, celles-ci seront soumises à l'approbation du Client par de nouvelles conditions générales. Le Client sera invité à lire et accepter ou non les nouvelles conditions générales. En cas de refus, le Client pourra demander la résiliation de son abonnement dans le délai légal. En cas de refus de ces modifications et / ou des nouvelles conditions générales, le Client devra dénoncer celles-ci par lettre recommandée avec accusé de réception et ce dans le délai prévu à savoir trente (30) jours.

A défaut de résiliation reçue dans les délais, les nouveaux tarifs seront réputés acceptés de façon irrévocable par le Client.

10. Identification du Client – données à caractère personnel

10.1. Identification du Client

Le Client s'engage à fournir des éléments d'identification personnelles et des coordonnées exactes à Vertical Connect.

Il s'engage à faire part à Vertical Connect sans délai de toute modification de ses noms, domicile ou siège social, adresse de facturation, coordonnées bancaires.

Le Client s'engage à fournir, lors de son inscription et pendant toute la durée de son abonnement, des informations d'identification exactes et à jour ; notamment son nom, prénom, adresse postale, domicile ou siège social, adresse de facturation, coordonnées bancaires et adresse d'installation.

Le Client est seul responsable des données qu'il communique à Vertical Connect.

10.2. Utilisation des données nominatives

Les données que l'utilisateur transmet, de quelque manière que soit, à Vertical Connect, sont collectées et traitées conformément à la législation en vigueur. Le Client consent expressément au traitement de ses données en interne uniquement.

Le Client consent à recevoir par courrier électronique des informations techniques directes de Vertical Connect.

En application des dispositions légales ou réglementaires, les données personnelles déclarées et/ou transmises à Vertical Connect pourront être communiquées sur requête des autorités judiciaires.

11. Responsabilités

Vertical Connect s'engage à mettre en oeuvre l'ensemble des moyens à sa disposition pour apporter tout le soin possible à l'exécution de ses prestations et souscrit à cet effet une obligation de moyens.

Il est expressément rappelé que les prestations de Vertical Connect dépendent des limites de la technique informatique et des contraintes et aléas inhérents à la fourniture d'accès à Internet par satellite.

Les vitesses s'entendent «jusqu'à», le Client reconnaît que les réseaux peuvent avoir des capacités de transmission inégales et que Vertical Connect ne peut pas garantir le bon fonctionnement du réseau Internet dans son ensemble.

Le Client prend toutes les mesures nécessaires pour veiller personnellement aux précautions à prendre, à l'occasion de l'utilisation du Service qui pourrait être faite par un mineur, pour accéder au contenu d'un tiers. Il est également précisé que seul le Client est responsable de l'usage de l'accès au Service et à tout Service interconnecté. Vertical Connect ne pourra pas être tenue pour responsable des dommages occasionnés : par le non respect de ses obligations par le Client lui-même, du fait du comportement du Client, le non respect des consignes d'utilisation et de fonctionnement données par Vertical Connect, la destruction totale ou partielle d'informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client, et plus généralement des dommages causés

directement ou indirectement par des tiers, tels que introduction de virus, intrusion illégale ou non autorisée d'un tiers sur le système informatique du Client, encombrement temporaire de la bande passante, Vertical Connect n'assume en aucun cas la responsabilité des dommages indirects subis par le Client tels que préjudice financier ou commercial, perte d'exploitation, perte de Clientèle, de parts de marché, perte de données, perte d'image de marque.

Il est expressément convenu que si la responsabilité de Vertical Connect était retenue dans l'exécution du présent contrat, la responsabilité de Vertical Connect sera limitée, quels que soient la nature et le fondement juridique de toute action engagée à son encontre, aux sommes effectivement versées par le Client en contrepartie des prestations fournies au titre du contrat au titre des douze (12) derniers mois.

12. Résiliation anticipée du contrat

12.1. Résiliation anticipée à l'initiative de Vertical Connect

En cas de manquement par le Client aux obligations décrites dans le présent contrat non réparé dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de présentation d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception notifiant les manquements, Vertical Connect pourra résilier de plein droit des présentes conditions générales d'abonnements présent Contrat de service sans formalité judiciaire. Le prix versé par le Client à Vertical Connect, ne fait pas l'objet d'un remboursement ou d'un avoir, ni en totalité, ni en partie, sans préjudice de l'indemnité de l'entier dommage de Vertical Connect.

Le Client reste redevable des sommes dues jusqu'au terme de son engagement.

En dehors du cas visé à l'alinéa ci-dessus, le présent contrat de service sera résilié dans l'hypothèse où Vertical Connect se verrait notifier par son propre fournisseur la fin de sa liaison satellitaire servant de support à l'offre de Vertical Connect, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité.

12.2. Résiliation à l'initiative du Client

Le Client pourra demander la résiliation de son contrat en cas de manquement grave et persistant par Vertical Connect à l'exécution de ses obligations, à défaut pour Vertical Connect d'y mettre fin un (1) mois après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse.

Suite à la résiliation du contrat d'abonnement par le Client, l'opérateur se réserve le droit de facturer au Client des frais de résiliation liés à la fermeture de l'accès (Art 4.4) pour toute raison autre qu'une faute de l'opérateur ou un motif légitime et hors cas prévus ci-dessous :

- handicap physique incompatible avec l'utilisation du Service,
 - mise en détention dans un établissement pénitentiaire,
 - faillite personnelle, redressement judiciaire du Client,
 - surendettement du Client,
 - cas de force majeure au sens habituellement reconnu par la jurisprudence française.
- En cas de décès de l'Usager (il appartient aux ayants droits de résilier le Contrat de service). Pour exercer cette faculté de résiliation, le Client devra faire parvenir à Vertical Connect sa demande de résiliation accompagnée des pièces justificatives. Les sommes restant dues restent à la charge des ayants droits.

13. Force majeure

En cas de survenance d'un cas de force majeure, affectant l'exécution du présent contrat, les obligations des parties seront suspendues. De convention expresse, constituent notamment un cas de force majeure, un mauvais fonctionnement ou une interruption du réseau de télécommunications, du réseau Internet ou du réseau électrique ainsi que toute indisponibilité imputable à des causes étrangères à Vertical Connect ou hors de son contrôle, dès lors que l'évènement considéré remplit les conditions d'imprévisibilité, d'irrésistibilité et d'extériorité caractérisant la force majeure.

Si le cas de force majeure persiste au-delà d'une durée de trente jours, le présent Contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception.

14. Service Client

Vertical Connect met à disposition du Client un Service client (technique et commercial) accessible par téléphone ou par courrier postal dont les coordonnées sont les suivantes :

Téléphone : 0 826 036 036 (prix indicatif de 0,15 €/min depuis une ligne fixe en France métropolitaine)

Adresse postale : Service Client Vertical Connect - 6 Rue Gustave Eiffel – 10430 ROSIERES PRES TROYES.

Le Client devra fournir ses références client lors de toute relation ou toute correspondance avec ce Service.

15. Litige – Compétence juridictionnelle – loi applicable

La loi française sera seule applicable au présent contrat à l'exclusion des dispositions non impératives de la loi française qui seraient contraires au présent Contrat. Lorsque le Client contracte avec Vertical Connect en tant que professionnel, tout litige susceptible de s'élever entre les parties à propos de la formation, de l'exécution, ou l'interprétation du présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du ressort du siège social de Vertical Connect. (Troyes 10000).

16. Règles d'usage des volumes

16.1. Volumes

Une vitesse régulée s'applique dès que le volume de trafic indiqué ci-dessous est dépassé. La vitesse après dépassement est de 128 Kbps en réception et de 128 Kbps en émission.

Les volumes mensuels de réception et d'émission au travers du modem satellite sont calculés de date à date anniversaire de l'activation du Client.

Une remise à zéro du compteur de volume de données est effectuée au premier jour de chacune de ces périodes mensuelles.

Les volumes non utilisés de l'abonnement sont ni reportables, ni remboursables.

- Abonnement Tooway 2 = 2 Go
- Abonnement Tooway 8 = 8 Go
- Abonnement Tooway 12 = 16 Go
- Abonnement Tooway 18 = 26 Go
- Abonnement Tooway 18 = 50 Go

16.2. Volume additionnel (Booster)

Il est possible d'ajouter du volume (Booster) en complément de ceux indiquées à l'art. 16.1, par simple demande au Service commercial par téléphone au 0805 18 18 18 ou par courriel à commercial@connexion-verte.fr.

Le tarif du Booster et les modalités d'achat sont indiqués sur le site www.connexion-verte.fr.

Le volume du Booster n'est utilisé (partiellement ou en totalité) qu'après épuisement du volume de base des abonnements indiquées à l'art. 16.1.

Le Booster n'est pas assorti d'une période de validité.